CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E181798** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES 532742855

Siret : 532 742 855 00044

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 918074300181

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 125400000210393050

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 125400000210393050

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : PALM ETANCHEITE

Sigle : PALM ETANCHEITE

456 CHEMIN DE CARIMAI
LE PANORAMA
06250 MOUGINS

Téléphone : 06 98 79 25 26 **Fax :**

Portable : 06 61 72 06 33

Responsabilité légale :
NOVA 23 (977 846 435) / AZNAR CHANTAL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : palmetancheite@gmail.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 800 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	19	16/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 11:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.